

Scène de la vie quotidienne

UN LUNDI MATIN DANS UNE RÉUNION DE SUIVI DE PROJET MARKETING...

LA SOCIÉTÉ TRUC S'APPRÊTE À LANCER UNE NOUVELLE VERSION DE SON SITE INTERNET ET SOUHAITE PROFITER DE CE LANCEMENT POUR FAIRE DE LA COMMUNICATION AUTOUR DES PRODUITS...





ELÉONORE, ELLE EST BIEN GENTILLE MAIS ELLE NOUS CASSE LES PIEDS AVEC SON RGPD...

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) S'IMPOSE AUX ENTREPRISES COMME UNE FATALITÉ.

TEXTE COMPLIQUÉ, INCOMPRIS ET ENTOURÉ DE MYTHES TENACES...

MAIS QUAND ELÉONORE, LA DPO, A APPRIS CETTE SITUATION, ELLE A DÉCIDÉ D'EXPLIQUER LE RGPD AUTREMENT À SES COLLÈGUES.

C'EST CE QUE NOUS ALLONS VOIR DANS CE LIVRE.

Partie 2

RGPD SIMPLE ET PRATIQUE

Le lecteur qui souhaite, et c'est vivement encouragé, lire le ou les articles indiqués dans la partie *L'article de référence* pourra se référer au texte officiel du RGPD présent sur le site du Journal officiel de l'Union européenne à l'adresse suivante :



<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679&from=FR#d1e40-1-1>

Cette page donne accès à tous les articles, il conviendra de se déplacer dans la page pour y trouver l'article mentionné.

Il existe également une version plus graphique du texte du RGPD sur le site de la CNIL. Cet outil de datavisualisation est décrit en détail en partie 3. Toutefois, pour plus de facilité, le lien est également repris en page suivante.



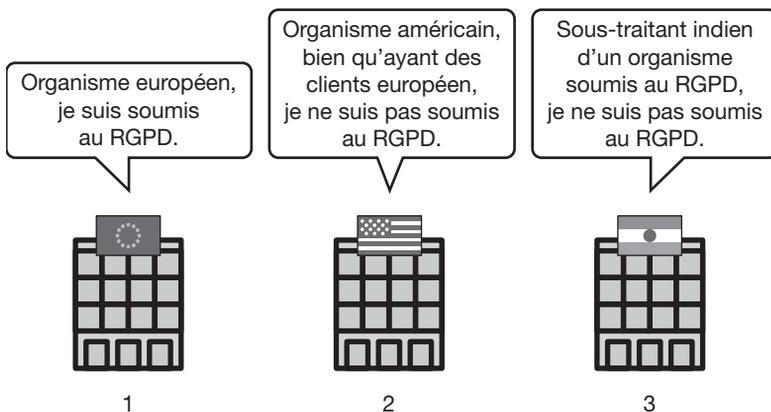
<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/dataviz>

Chapitre 1

Éléments fondamentaux du RGPD

L'étendue géographique

Le RGPD s'applique aux traitements de données à caractère personnel mais dans quelle zone géographique ?



Quiz

- Toutes ces propositions sont fausses.
 - La première proposition est vraie.
 - La deuxième proposition est fausse.
 - La troisième proposition est fausse.
-

La notion en pratique

Le RGPD représente le plus haut niveau de protection des données à caractère personnel dans le monde. Cette réglementation s'applique aux traitements ciblant les personnes physiques.

Ce niveau se doit d'être garanti quel que soit le lieu où sont réalisés les traitements de données, c'est pourquoi le RGPD s'applique aux organismes basés dans l'Union européenne mais également à leurs sous-traitants, peu importe leur localisation.

Pour les organismes, ou leurs sous-traitants, basés en dehors de l'UE, le critère à prendre en compte est soit la fourniture de biens ou services à des consommateurs de l'UE, soit un suivi comportemental de citoyens de l'UE, que le traitement soit basé ou non dans l'UE.

Ces critères étant à prendre parmi un ensemble de critères tels que la présence d'un site Internet, la vente de biens ou services dans une langue de l'Union, etc.

À noter que tout sous-traitant d'un organisme de l'Union européenne, ou sous-traitant d'un organisme hors UE qui est soumis au RGPD, est soumis au RGPD.



L'article de référence

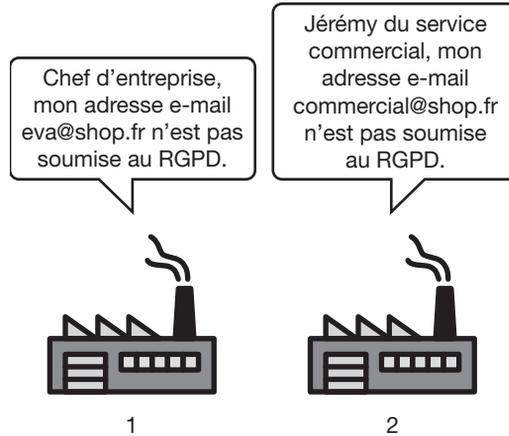
Se référer à l'article 3 du RGPD.

Corrigé du quiz

- Toutes ces propositions sont fausses.
 - La première proposition est vraie.
 - La deuxième proposition est fausse.
 - La troisième proposition est fausse.
-

Les personnes physiques vs les personnes morales

Le RGPD ne s'applique qu'aux personnes physiques. Mais qu'est-ce qu'une personne physique ?



Quiz

- La première proposition est vraie.
 - La première proposition est fausse.
 - La deuxième proposition est vraie.
 - La deuxième proposition est fausse.
-



La notion en pratique

Il arrive souvent, dans le monde professionnel, d'avoir accès à des personnes physiques ou à des personnes morales. Comment les distinguer ? En effet, le RGPD ne s'applique qu'aux personnes physiques et n'est pas applicable aux personnes morales.

La distinction se base sur l'identification de la personne. Pouvons-nous cibler une personne physique ou plusieurs personnes ? Si une adresse e-mail contient un nom et un prénom, elle est sûrement nominative et dans ce cas il faut appliquer la réglementation. Le premier exemple ci-dessus répond à cette problématique.

A *contrario*, une adresse e-mail comportant un nom de service ou le mot contact ne cible aucune personne précise et le RGPD n'est pas applicable. Ceci se démontre par notre second exemple ci-dessus.

Il convient d'être vigilant dans la constitution de fichiers mixant personnes physiques et personnes morales. Les actions autorisées sur ces fichiers ne seront par conséquent pas les mêmes!

Un exemple de tels fichiers est la constitution de listes de prospection commerciale en B2B¹ : si les noms des entreprises ne sont pas des données soumises au RGPD, les noms de leurs dirigeants le sont!

Les salariés d'une entreprise seront à considérer, par les employeurs et services habilités à la manipulation de ces données, comme des personnes physiques.



L'article de référence

Se référer à l'article 1 du RGPD.

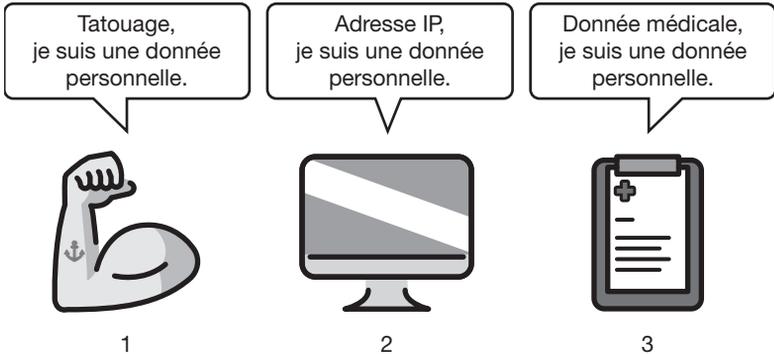
Corrigé du quiz

- La première proposition est vraie.
 - La première proposition est fausse.
 - La deuxième proposition est vraie.
 - La deuxième proposition est fausse.
-

1. Voir glossaire.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

La notion de données à caractère personnel est au cœur du texte du RGPD. Mais qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?



Quiz

- Toutes ces propositions sont vraies.
 - La première proposition est fausse.
 - La deuxième proposition est fausse.
 - La troisième proposition est fausse.
-

La notion en pratique

Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ? Au sens du RGPD, une donnée personnelle est une donnée qui peut identifier directement ou indirectement une personne : son nom, son visage, voire un signe distinctif tel un tatouage ou une particularité physique sont directement identifiants.

Les données indirectement identifiantes sont plus larges, cela peut être un numéro d'identification (NIR ou numéro d'inscription au répertoire, numéro de client...), un numéro de téléphone, de carte bancaire voire une adresse IP, dès que l'on peut identifier une personne par recoupement.

Ce sont ces données qui seront au cœur des traitements mis en œuvre dans les organismes, et leurs usages, qui sont protégées par le RGPD.

Une certaine catégorie de données est dite sensible et dispose de restrictions dans sa gestion. Ce sont par exemple les données médicales. Ces données sont abordées à la rubrique suivante *Les données sensibles*².

À noter que le RGPD reconnaît l'usage domestique et privé. Ainsi, toute donnée utilisée dans un cadre strictement privé n'est pas soumise à la réglementation.

En tant que particulier, il est possible de tenir un carnet d'adresses sans avoir à se conformer au RGPD. Cependant, si ces données sont utilisées dans un traitement en lien avec une activité professionnelle, extraprofessionnelle ou commerciale, le RGPD sera d'application.

Il convient d'être vigilant sur des données personnelles utilisées dans le cadre associatif, données soumises au RGPD.



L'article de référence

Se référer à l'article 4 du RGPD.

Corrigé du quiz

- Toutes ces propositions sont vraies.
 - La première proposition est fausse.
 - La deuxième proposition est fausse.
 - La troisième proposition est fausse.
-

2. Voir glossaire.